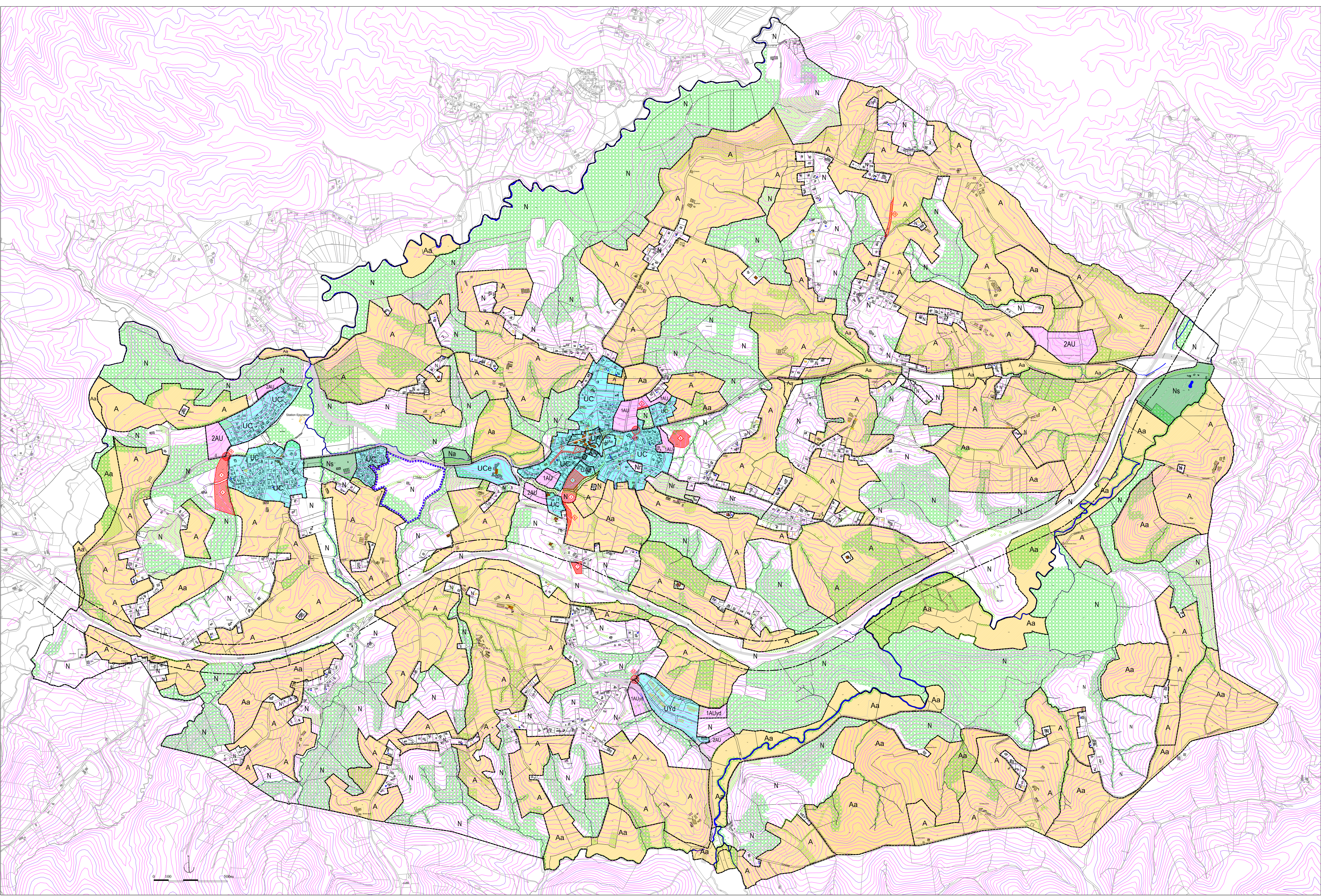




LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	INTITULE	AU BENEFICIAIRE
1	Extension Ecole /Equipements publics	Commune
2	Bassin de rétention du Bourg	Commune
3	Stationnement public	Commune
4	Bassin de rétention des Salines	Commune
5	Création de voirie	Commune
6	Création d'un cimetière et stationnement public	Commune
7	Stationnement public	Commune
8	Création d'une voirie de liaison	Commune
9	Création de voirie	Département
10	Aménagement de carrefour	Département
11	Aménagement de carrefour	Département
12	Aménagement de carrefour	Département
13	Création de voirie	Département

- LEGENDE
- Limite de zone
 - Espace Boisé Classé à conserver ou à créer
 - Espace libre à conserver ou à créer (art. L123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme)
 - Arbres repérés (art. L123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme)
 - Emplacement réservé
 - Ligne de recul obligatoire (art. L111-1-4 du Code de l'Urbanisme)
 - Bâtiment intéressant (art. L123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme)
 - Mur intéressant (art. L123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme)
 - Z.A.D. (CM du 31/03/2007)
 - Bâti ne figurant pas sur le cadastre, reporté d'après plan de masse des permis de construire
 - Courbes de niveau - Pas de 5m

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE de
BRISCOUS



Plan intégrant la modification n°1 et les révisions simplifiées n°1, n°2, n°3 et n°4

PLAN DE ZONAGE	
P.L.U. Approuvé le	21 Décembre 2010
Modification n°1 approuvée en	Novembre 2012
Révision simplifiée n°1, n°2, n°3, et n°4 approuvées en	Novembre 2012
OBSERVATIONS:	4A - Ensemble
	ECHELLE: 1/7500*

Chargé d'étude: Alexandre VANEL-DULUC - Architecte/Urbaniste
Christine BARROSIO - Ingénieur agronome - Ecologue